



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

#### Informations générales :

Nom et Numéro du site :	RPLT EXELMANS	756041
Adresse du site :	64, rue Michel Ange	Arrdt : 16 <sup>ème</sup>
Opérateur :	SFR	
Bailleur :	Privé	
Destination de l'immeuble	Habitations	Nb d'étages R + 7 (23,80 m)
Complément d'information :	Ajout 1800MHz (4G)	

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	19/01/2017
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	24/01/2017
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/03/2017

#### Analyse du projet

Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)	Ajout 1800MHz (4G)
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire	non
Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?	

#### Objet de la demande

##### Motivation de l'opérateur :

L'opérateur prévoit de modifier une antenne-relais dans ce quartier afin d'augmenter la capacité de son réseau et d'absorber l'augmentation de trafic, mais également afin de permettre d'accéder aux nouveaux services à très hauts débits (4G).

##### Détail du projet :

Ce projet concerne l'ajout de la fréquence 1800MHz dans la 4G. Après modification, le site couvrira 2G/3G/4G (L800/GU900/U2100/L1800/L2600 Mhz) avec trois antennes orientées vers les azimuts 115°, 200° et 335°.

##### Incidence visuelle :

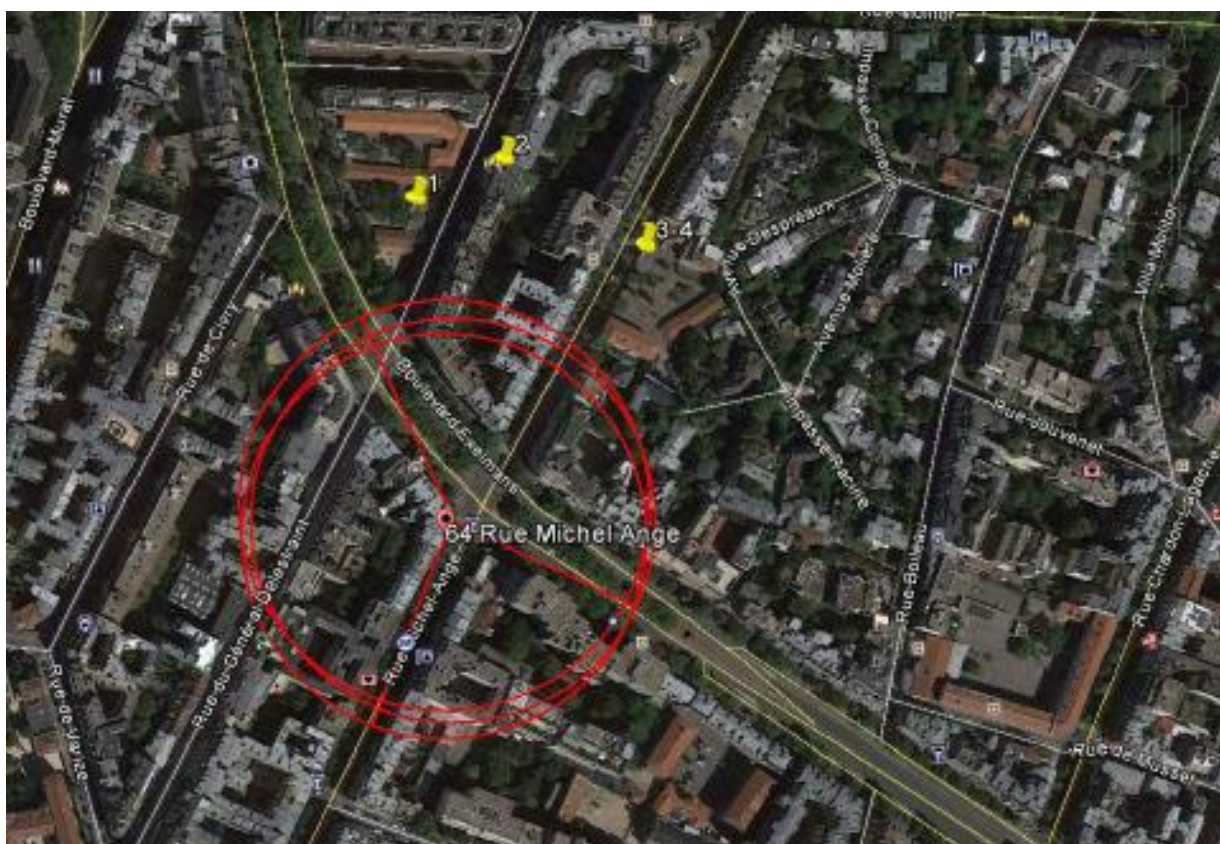
Afin de limiter l'impact visuel de son projet, les antennes ne seront pas modifiées ; SFR modernisera et ajoutera des modules « radio » en lieu et place des modules existants répartis au sol sur la zone technique et/ou au pied de chaque antenne.

Hauteur des antennes : 24,50 m.

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

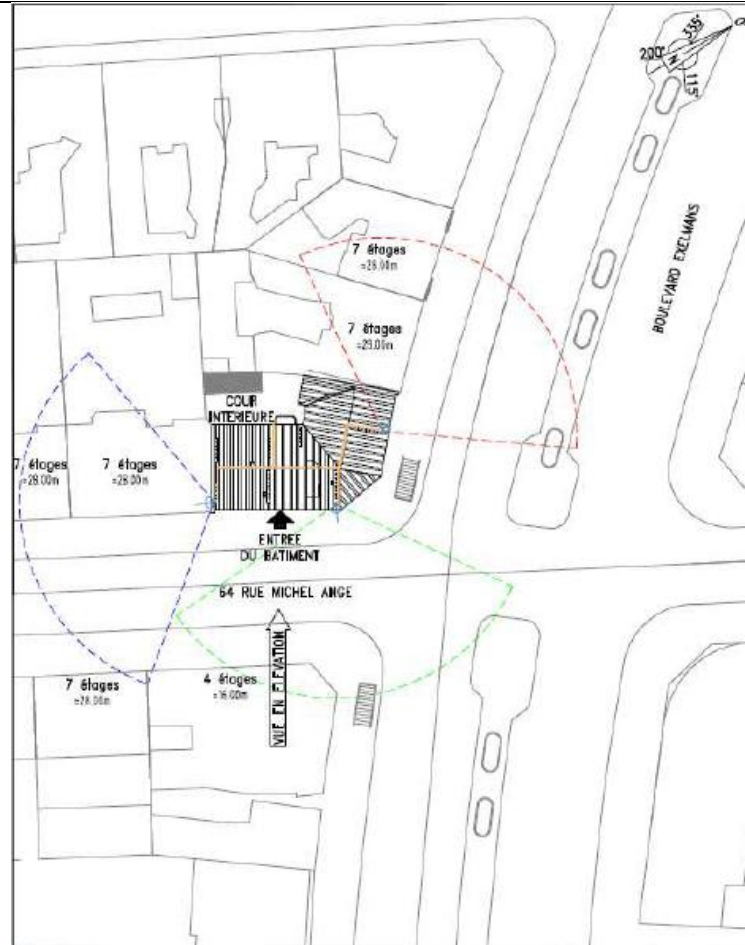
Date de l'avis :	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Repère	Nom	Adresse	Distance (par rapport à l'émetteur)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3dB/puissance maximale) (oui/non)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775	Estimation du niveau maximum de champ reçu en Volt/m
1	ECOLE MAT D'APPLICATION	58 RUE ERLANGER 75016 PARIS	155m	non	< 4 %	1.8
2	JARDIN ENFANTS MONTESSORI	53 RUE ERLANGER 75016 PARIS	150m	non	< 3 %	0.9
3	ECOLE PRIM D'APPLICATION	51 RUE MICHEL ANGE 75016 PARIS	110m	non	< 2 %	0.9
4	ECOLE MAT PUB	51 RUE MICHEL ANGE 75016 PARIS	110m	non	< 2 %	0.9

**Rayon de 25m des hauteurs d'immeuble autour du site**



**Photomontages**



PHOTO DEPUIS LA RUE AVANT TRAVAUX



PHOTO DEPUIS LA RUE APRES TRAVAUX  
(SANS IMPACT VISUEL)



**Photos prises depuis les Azimuts**

<p>ABSENCE DE PHOTO                  CONTRAINTE SECURITE</p>	<p>ABSENCE DE PHOTO                  CONTRAINTE SECURITE</p>
<p>PHOTOS DEPUIS LE MAT DE                  L'ANTENNE AZ : 115 °</p>	<p>PHOTOS DEPUIS LE MAT DE                  L'ANTENNE AZ : 200 °</p>
<p>ABSENCE DE PHOTO                  CONTRAINTE SECURITE</p>	
<p>PHOTOS DEPUIS LE MAT DE                  L'ANTENNE AZ : 335 °</p>	